



AUTO /MOTO /CYCLO /REMORQUE **TOP CONDUITE**

DIRECTEUR **LAMPARIELLO ANGELO**

12 RUE A.CROIZAT

54490 PIENNES

SIRET 37824319000022

N°TVA FR11378243190

Déclaration d'activité Préfet Grand Est 44540359154

Responsable pédagogique/MR LAMPARIELLO ANGELO

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS AM

OBJECTIFS

Être capable en toute sécurité de conduire et manœuvrer un véhicule de 2 ou 3 roues à moteur de cylindrée inférieure à 50 cm²

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir 14 ans et être en possession de l'ASSR 1 ou de l'ASR.
- Equipements obligatoires : casque et gants homologués/chaussures montantes/blouson et pantalon

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.) et de la MENTION DEUX ROUES.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- véhicules de la catégorie 2 ROUES cylindrée inférieure à 50 cm² adapté à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.
- Formation se déroulant sur deux jours au minimum

EFFECTIFS

Leçons théoriques (code de la route et sécurité routière) collectives jusqu'à 20 personnes

Leçon pratique pouvant être collective (3 personnes maximum) avec un véhicule par élève

PROGRAMME

La formation s'organise autour de 5 séquences

Formation pratique hors circulation/ en circulation/ sensibilisation aux risques

Séquence 1

30 mn/ échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite/sur le respect des règles/grands thèmes de sécurité routière/influence du comportement des autres usagers de la route et sur son propre comportement de conducteur

Séquence 2

1H minimum /formation à la conduite hors circulation

Equipements obligatoires à la conduite d'un cyclomoteur/leurs rôles

Connaissance des principaux organes du véhicule et savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité

Maîtrise technique du véhicule hors circulation (position /réglage/démarrage/ arrêt/ ralentissement/ freinage/immobilisation/ évitement/ virages/ demi-tour/ tourner à droite et à gauche

Séquence 3

30 mn /code de la route

Signalisation verticale et horizontale/ les règles de circulations/ positionnement du véhicule sur la chaussée/ franchissement des intersections et régime de priorité

Séquence 4

3H minimum/ formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique

Démarrer le véhicule dans ou en dehors de la circulation/s'insérer en sécurité/ prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu/ ralentir et immobiliser le véhicule en circulation ou non ou pour la quitter/freinage et maintien de stabilité/arrêt et départ en circulation/ralentir, quitter la circulation et s'arrêter/s'arrêter et stationner/ s'insérer dans la circulation après un arrêt ou stationnement/pour les quadricycles : stationner en bataille, épi ou créneau/rechercher les indices utiles/adapter l'allure/apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales/négocier un virage et adopter une trajectoire/choisir sa position sur la chaussée/tenir compte de la signalisation et des autres types de véhicules/détecter, identifier, franchir les intersections en évaluant la visibilité et en adaptant la vitesse/respecter les ordres de passage/s'arrêter, repartir et dégager une intersection/changer de direction :observer , analyser l'environnement, avertir, se placer, dégager l'intersection/

Séquence 5

1H / Sensibilisation aux risques :

Risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux accidents les caractéristiques les impliquant/ les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement/les risques dus au débridage/les produits psychoactifs et la conduite/la vitesse et ses conséquences/la prise en compte des autres usagers vulnérables/l'influence et la pression des pairs sur le comportement du conducteur/le comportement du conducteur/

Observations et conseils du formateur à l'intention de l'élève et d'au moins un de ses parents s'il est mineur

Cette séquence peut être organisée dans le cadre d'une séance de RDV pédagogique obligatoire de la formation conduite accompagnée

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluations continues et de synthèse correspondant au niveau de compétences visées au programme

Le candidat devra renseigner le questionnaire préalable à la formation figurant au livret

Le livret sera l'outil d'échanges et support pédagogiques entre l'enseignant et l'élève et en fin de formation il permet de faire le point sur les connaissances et compétences acquises

SANCTION VISÉE

- Permis de conduire de la catégorie AM (sans examen)

DURÉE DE LA FORMATION

- Obligation légale : 8 heures
- Déterminée lors de l'évaluation de départ puis Adaptée si nécessaire en fonction de l'évolution de l'apprentissage de l'apprenant